



Montpellier, le 27 novembre 2015

Mme l'Inspectrice d'académie – directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Hérault,

à

Monsieur le secrétaire départemental du SE-UNSA 34

Direction des ressources humaines

Service commun des personnels enseignants 1er degré

> Dossier suivi par : Florence BOUCARD

> > Téléphone 04 67 91 52 72

Florence.boucard@acmontpellier.fr

31, rue de l'Université CS 39004 34064 Montpellier cedex 2 Objet : absence de réunion de la commission de réforme de l'Hérault.

REF: V/L du 20 novembre 2015

Monsieur le secrétaire départemental,

Par courrier ci-dessus référencé, vous avez appelé mon attention sur l'absence de réunion, depuis la rentrée 2015, de la commission de réforme départementale.

Comme vous l'indiquez, la responsabilité de l'organisation de ces réunions ne relève pas des attributions de l'éducation nationale. Toutefois, attentive aux conséquences que les reports successifs de cette commission pourraient avoir sur nos personnels, j'ai demandé à mes services d'être en contact permanent avec les services de la direction départementale de la cohésion sociale pour gérer au mieux de l'intérêt de nos enseignants les reports de date.

En conséquence, je suis en mesure de vous confirmer que la commission de réforme se tiendra le mardi 15 décembre. Toutes les mesures ont été prises pour instruire et présenter l'ensemble des dossiers prioritaires lors de cette réunion.

Veuillez agréer, monsieur le secrétaire départemental, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'Inspectrice d'académie - Directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Hérault

Anne-Marie Filho